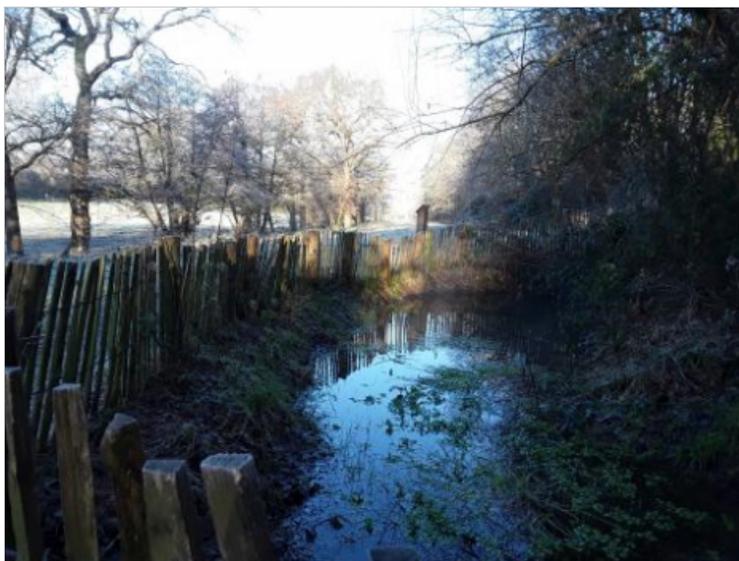


A la reconquête de la planète mare

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Commune de Saint-Lunaire
- **Services de la collectivité associés** : Service Développement Durable / Service Jardins & Biodiversité / Services Techniques
- **Budget** : Réalisations des travaux en interne
- **Partenaires financiers** : /
- **Partenaires techniques** : COEUR Emeraude, Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude, Eaux & Rivières de Bretagne
- **Date de début du projet** : Octobre 2018
- **Date de fin** : Octobre 2020



OBJECTIFS

Dans le cadre de la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale, une mare ressource et de nombreuses espèces ont été découvertes. Après la mise en protection de celles-ci, la commune a développé sur un foncier lui appartenant, puis sur des terrains privés, un réseau de mares.

Ce réseau s'associe à la mise en place d'autres actions de conservation et de partage des connaissances, dans un objectif unique : développer la préservation des milieux et des espèces sur l'ensemble du territoire communal et une meilleure appropriation par la population.

MESURES MISES EN OEUVRE

- Observatoire des amphibiens participatifs
- Découverte d'une mare ressource mitoyenne à la Vallée de l'Amitié, avec la présence de 6 espèces
- Sorties pédagogiques et animations nature dans le cadre de Fréquence Grenouilles
- Création d'une première mare (en régie)
- Déclassement d'une zone constructible en raison de la présence de la mare ressource dans le cadre de la révision du PLU remplacée par une protection au sein d'une OAP biodiversité
- Protection du corridor écologique entre la mare ressource et le milieu terrestre favorable aux amphibiens
- Mise en place d'un crapauduc (après avoir fermé la route pendant 2 hivers la nuit)
- Animations dans le cadre du temps périscolaire, de connaissance des amphibiens, et création d'une faïence signalétique.

Dans le cadre de la création d'un réseau de mares :

- Création de 2 autres mares distantes (en régie) afin de favoriser la diversité génétique
- Création d'une dernière mare sur terrain privé mitoyen à la Vallée de l'Amitié, avec convention tripartite (propriétaire, association Cœur Emeraude, Commune)
- Suivi annuel de la population des amphibiens et animations pédagogiques
- Expérimentation partagée avec des EPCI et communes du territoire qui entraîne la mise en place d'expériences similaires
- L'association Cœur Emeraude a désormais porté pour le territoire un projet de réseau de mares.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

- Renforcement d'un pôle de connexion entre les mares
- Maintien et renforcement des effectifs d'amphibiens sur la commune
- Découverte de 2 nouvelles espèces non identifiées sur la commune : le triton alpestre et l'alyte accoucheur
- Efficacité du crapauduc : mortalité très fortement réduite
- Identification de nouvelles mares sur le territoire
- Nombreux retours de la population, désormais sensibilisée, sur la présence d'espèces
- Un essaimage de l'expérience concluant.

Coordonnées

Saint-Lunaire

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[En savoir plus](#)

Contact

Emmanuel CIBERT, Responsable Développement Durable

02-99-46-30-51

developpementdurable@saint-lunaire.fr